

Saint Pantaléon de Larche, le 6 mai 2020

COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHÉ

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT PANTALEON DE LARCHÉ REPRISE DES ECOLES LE 14 MAI

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, les directeurs d'école sont engagés avec le maire et ses élus dans la préparation et l'organisation de la reprise scolaire, qui doit s'engager à l'issue du déconfinement.

Un protocole sanitaire **très strict** conditionne et encadre les modalités de la réouverture des écoles.

Pour les écoles de Saint –Pantaléon- de –Larche, la **réouverture des écoles** se fera à compter **du jeudi 14 mai pour les Grandes Sections de maternelle jusqu'au CM2**. Les Petites Sections et les Moyennes Sections de Maternelles ne seront accueillies qu'en septembre 2020.

L'**Organisation scolaire** à compter du 14 mai se déclinera de la façon suivante :

- **Maternelle :**
Les Grandes Sections seront accueillies tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) par petits groupes de moins 10 élèves selon la capacité des salles de classe.

- **Elémentaire :**
Une alternance 2 jours / 2 jours sera mise en place en petits groupes de 10 comme suit :
 - lundi /mardi : cycle 2 (CP, CE1, CE2)
 - jeudi/ vendredi : cycle 3 (CM1/CM2)

La continuité pédagogique se poursuivra à distance pour les non présents. Les modalités de celle-ci seront communiquées ultérieurement par les professeurs.

Compte tenu des contraintes du protocole sanitaire et de la configuration des installations scolaires, l'Accueil périscolaire ne pourra être assuré totalement

Ainsi, il ne pourra pas être organisé de garderie le matin et le soir sauf pour les enfants de personnels prioritaires (soignants, enseignants etc...) dans la capacité maximale de 15 enfants dans les locaux de la garderie actuelle en centre bourg.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
Fabienne Durie – Chargée de communication – Tel – 05 55 86 83 51 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

La cantine sera néanmoins assurée tous les jours pour les enfants fréquentant les classes et l'accueil des enfants des personnels prioritaires.

Quant au Transport scolaire, si les bus circuleront leur capacité a été réduite par les autorités organisatrices en fonction des contraintes du protocole sanitaire. Les enfants seront accueillis à l'école à la descente du bus.

Les **Conditions sanitaires seront** mises en adéquation avec les préconisations du protocole national :

- Gel hydro alcoolique, savon et serviette à usage unique seront à disposition des enfants et des adultes.
- Désinfection des locaux *assurée dans le respect des conditions imposées par le protocole sanitaire.*
- Les masques seront fournis pour les adultes par l'éducation nationale et la municipalité
- L'ensemble des circulations seront réorganisées pour éviter les croisements.
- Les parents ne seront plus autorisés à pénétrer dans les enceintes scolaires.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
Fabienne Durie – Chargée de communication – Tel – 05 55 86 83 51 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr